

Cartographie des cours eau en Lozère – phase de consultation

Fiche de demande de modification

La carte de référence pour la consultation est la pré-carte élaborée par la DDT et consultable sur le site internet
[http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?](http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=Cours_d_eau_048&service=DDT_48)
[carte=Cours_d_eau_048&service=DDT_48](http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=Cours_d_eau_048&service=DDT_48)

Attention, remplir une fiche par demande de modification

Rédacteur de la présente fiche

nom, prénom :
adresse :
tel / courriel :

Identifiant du tronçon (numéro porté sur la carte) (0):

point amont du tronçon : X = m point aval du tronçon : X = m
Y = m Y = m

Critères cumulatifs de classification :

présence d'un lit naturel à l'origine :OUI @.....NON @ INDETERMINE @
débit suffisant une majeure partie de l'année :OUI @.....NON @ INDETERMINE @
alimentation par une source :OUI @.....NON @ INDETERMINE @

Condition de la visite

temps sec :@
temps pluvieux :@
précipitation notable dans les 8 jours précédents : OUI @ NON @

Éléments de description

critères physiques

écoulement superficiel constaté (1) : OUI @.....NON @
continuité amont / aval (2) :OUI @.....NON @
berges (3) :OUI @.....NON @
fond différencié (4) :OUI @.....NON @
diversité granulométrique (5) :OUI @.....NON @

critères biologiques

présence de végétation sur les berges : ..OUI @.....NON @
présence de poissons :OUI @.....NON @
présence d'invertébrés aquatiques (6) : OUI @.....NON @

Proposition de classification de l'écoulement

écoulement constituant un cours d'eau :@
écoulement ne constituant pas un cours d'eau :@
écoulement à expertiser :@
écoulement inexistant (pas de lit marqué, etc) :@

Commentaires sur la proposition de classement

Signature :

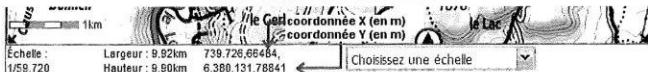
Définitions associées à la fiche de demande de modification de la cartographie des cours d'eau

(0) **Coordonnées géographiques** : pour pouvoir modifier la pré-carte des cours d'eau il est indispensable d'identifier précisément les limites du tronçon concerné par la demande.

Ainsi les coordonnées géographiques des limites amont et aval du tronçon doivent être indiquées.

Pour les retrouver, vous pouvez utiliser le site :

http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=Cours_d_eau_048&service=DDT_48.



(1) **écoulement** : circulation de l'eau de manière indépendante des pluies

(2) **continuité amont/aval** : préciser si l'amont du tronçon observé répond aux critères de définition d'un cours d'eau et si l'aval de ce tronçon répond aussi à ces critères.

(3) **berge** : est considérée comme berge un dénivelé d'au moins 10cm entre le fond du lit et le niveau du sol de la parcelle

(4) **fond ou substrat différencié** : est considéré comme substrat différencié une nature du fond du lit (galets, sables, graviers, vase) notablement distincte de la nature du sol et de la parcelle.

(5) **Invertébrés aquatiques** : présence de larves d'insectes, de vers, d'insectes ou de mollusque. En général la présence de ces invertébrés est un indice de vie aquatique et d'un écoulement régulier.

Pour davantage d'information sur

- les critères d'identification d'un cours d'eau
- la pré-carte des cours d'eau de Lozère
- l'organisation de la consultation sur la carte des cours d'eau
- l'entretien des cours d'eau

consultez le site internet : <http://www.lozere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/Eau/La-cartographie-et-l-entretien-des-cours-d-eau-en-Lozere/Cadrage-de-la-mission>

Retourner la fiche renseignée , accompagnée d'un extrait de carte du tronçon concerné à

Direction Départementale des Territoires

Service BIEF

4 avenue de la Gare

48005 MENDE

ou par mail à l'adresse suivante : ddt-bief-eau@lozere.gouv.fr